

# GRAND PRIX LITTÉRAIRE DU PAYS DE BUCH VILLE DE LA TESTE DE BUCH

*Est un prix annuel destiné à récompenser des œuvres d'imagination inédites (nouvelles, poésies libres et classiques), écrites en langues françaises par toute auteur âgé de 14 ans et plus.*

## REGLEMENT DU 28<sup>ème</sup> Prix

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les anciens lauréats peuvent être à nouveau candidats s'ils en remplissent les conditions d'âge.

Chaque candidat doit présenter un seul texte dans chaque genre. Les textes proposés n'auront antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition. Ils n'auront pas non plus été primés antérieurement par un autre jury.

L'inscription au concours est gratuite et se décline en 2 catégories :

#### 1 - CATÉGORIE ADULTE

La participation à cette catégorie est ouverte à toute personne majeure.

- a) Prix POÉSIE CLASSIQUE
- b) Prix POÉSIE LIBRE
- c) Prix NOUVELLE

#### 2 - CATÉGORIE ADOLESCENT

La participation à cette catégorie est ouverte à tous les jeunes âgés de 14 à 17 ans (jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 décembre 1998).

- a) Prix POÉSIE
- b) Prix NOUVELLE

### PRESENTATION DES TEXTES

Le concours débute le 5 mars et se clôture le 1<sup>er</sup> juillet 2012, tout texte reçu avant ou après cette date ne pourra pas concourir.

Le thème à aborder est le même pour tous : « **Enfances** », thème national du Printemps des Poètes.

Les candidats sont tenus de suivre la procédure suivante pour chaque genre :

1- Poésie classique et poésie libre : les poèmes ne devront pas excéder 40 vers. Les candidats devront présenter un seul poème par genre.

2- Nouvelle : elle ne devra pas excéder 10 pages. Les candidats devront présenter une seule nouvelle.

Chaque texte (poésies ou nouvelle) sera composé en **Times New Roman, corps 12, interligne double** (soit un standard par page de 1 500 caractères environ espaces non compris). Les pages seront numérotées.

En cas d'envoi postal, les feuilles doivent être imprimées sur le recto seulement et agrafées (ni trombone, ni reliure).

En cas d'envoi par messagerie électronique, le texte doit répondre aux mêmes contraintes et être envoyé en pièce jointe en fichier PDF.

Pour respecter l'anonymat, le texte ne portera ni nom, ni signature.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Les textes devront être accompagnés de quelques renseignements inscrits sur papier libre :

- Nom et prénom du candidat,
- La catégorie pour laquelle le candidat postule (adulte ou adolescent),
- Titre (s) des textes pour chaque genre,
- La date de naissance,
- Adresse postale complète,
- Numéro de téléphone fixe ou portable,
- Adresse électronique

Dans le cas d'un envoi postal et en l'absence d'adresse électronique du candidat, joindre une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat (pour l'envoi de l'accusé de réception).

## MODALITES D'EXPEDITION

Deux modalités d'expédition possibles avant la date de clôture fixée le 1<sup>er</sup> juillet 2012 :

1- Dossier envoyé à l'adresse suivante :

**Concours littéraire - Mairie de La Teste de Buch**  
**Direction de la vie culturelle**  
**B.P. 50105**  
**33164 LA TESTE DE BUCH**

2- Dossier transmis par messagerie électronique à (il ne devra pas être doublé par un envoi postal) :

[culture@latestedebuch.fr](mailto:culture@latestedebuch.fr)

## AUTRES DISPOSITIONS

Les dossiers incomplets ou adressés par télécopie ne seront pas retenus. Les textes non conformes au règlement seront refusés.

Un accusé de réception sera adressé au candidat avec un numéro d'enregistrement.

Les manuscrits ne seront pas retournés mais pourront être retirés à la Direction de la vie culturelle, Place Gambetta – 33260 La Teste de Buch dans un délai de 5 mois après la date de clôture du concours.

Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur.

Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, devra être expressément signalé.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de participer au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

## PRIX ET REMISE DES PRIX

### 1- CATEGORIE ADULTE :

Pour chaque genre les montants attribués sont les suivants : 300 € pour le lauréat, 200 € pour le 2<sup>ème</sup> prix et 100 € pour le 3<sup>ème</sup> prix.

### 2- CATEGORIE ADOLESCENT :

Les prix poésie et nouvelle seront dotés de la manière suivante : 50 € pour le lauréat, 30 € pour le 2<sup>ème</sup> prix et 20 € pour le 3<sup>ème</sup> prix.

Après lectures des œuvres et délibérations le jury (composé des membre du comité de lecture de la bibliothèque municipale et de personnalités culturelles, artistiques et du monde de l'édition) désignera en toute indépendance les lauréats des Prix parmi les œuvres en lice.

Les lauréats seront prévenus par courrier ou par courriel, tant des résultats que de la date de la remise des prix. Leur présence ou celle de leurs représentants est souhaitable lors de la remise officielle.

## **RAPPEL DU CALENDRIER ET CONTACTS**

Ouverture des inscriptions : 5 mars 2012 (Lancement national du Printemps des poètes « Enfances »)

Clôture des inscriptions : 1<sup>er</sup> juillet 2012

Remise des prix : mi octobre 2012

### Contacts :

Direction de la vie culturelle / Concours littéraire – Mairie de La Teste de Buch – B.P. 50105 – 33260  
La Teste de Buch.

Téléphone : 05 57 73 69 20 ou 05 57 73 69 23

Courriel : [culture@latestedebuch.fr](mailto:culture@latestedebuch.fr) [anabela.goncalves@latestedebuch.fr](mailto:anabela.goncalves@latestedebuch.fr)

Renseignements et règlement du concours sur le site de la ville [www.latestedebuch.fr](http://www.latestedebuch.fr)